



Service des eaux et des déchets

Journée portes ouvertes pour le recyclage

Introduction

Nous étudions présentement de nouvelles possibilités de collecte dans le cadre de notre Programme « boîtes bleues » actuel.

Le contrat de service pour les boîtes bleues expire en septembre 2010, et c'est dès aujourd'hui qu'il faut penser aux améliorations à apporter.

Nous dévoilerons le type de service que nous recommandons au Conseil municipal en janvier 2010, mais d'abord, nous désirons connaître votre opinion.

Possibilités de collecte

Nous étudions les possibilités qui suivent :

- ▶ **collecte manuelle hebdomadaire des boîtes bleues** (service actuel)
- ▶ **collecte hebdomadaire automatisée à l'aide de chariots de 240 litres**
- ▶ **collecte automatisée aux deux semaines à l'aide de chariots de 240 ou de 360 litres**

Les chariots de 240 litres peuvent contenir entre 3 et 4 boîtes bleues.
Les chariots de 360 litres peuvent contenir entre 5 et 6 boîtes bleues.



Collecte des chariots

- ▶ On attribuerait un chariot à chaque adresse domiciliaire.
- ▶ Les chariots seraient numérotés et équipés d'une étiquette électronique permettant de les retrouver s'ils venaient à manquer.
- ▶ Les propriétaires seraient responsables de leur chariot.
- ▶ Les chariots seraient placés à l'extérieur, sur la rue ou la ruelle, à l'endroit auquel vous mettez vos poubelles.
- ▶ Nous ne prenons que les produits recyclables qui se trouvent dans le chariot.
- ▶ Le conducteur ou la conductrice n'aurait pas à sortir de son véhicule mais pourrait, de l'intérieur, actionner un bras mécanique qui ramasserait, viderait et déposerait les chariots à leur endroit d'origine.



Raisons pour lesquelles nous étudions l'idée de collecte automatisée de chariots

- ▶ Économies à long terme provenant du fait que la collecte automatisée est plus efficace que la collecte manuelle
- ▶ Succès de la collecte automatisée du Programme de recyclage pour immeubles à appartements
- ▶ Occasion de recycler davantage d'articles vu que les chariots sont plus grands que les bacs
- ▶ Moins de compagnies font des appels d'offre pour la collecte manuelle
- ▶ Les chariots ayant des couvercles, il y aurait moins de déchets sauvages
- ▶ Milieu de travail plus sécuritaire pour les éboueurs et les éboueuses qui ne se blesseront plus en soulevant des objets lourds dans le camion



Matières autorisées par le Programme

- ▶ Les matières actuellement autorisées par le Programme resteront les mêmes.
- ▶ Nous ajouterons quelques matières nouvelles si nous arrivons à les commercialiser.
- ▶ La liste des matières couramment acceptées par le Programme figure à la fin des pages blanches de l'annuaire de la STM ou sur notre site Web à **winnipeg.ca/waterandwaste/recycle**



Le rôle de la province du Manitoba dans le recyclage

- ▶ Superviser les programmes de recyclage, déterminer l'admissibilité de certains produits et aider au financement des programmes de recyclage au Manitoba
- ▶ Mettre en application un programme de consignation des bouteilles
- ▶ Faire la collecte des produits domestiques dangereux
- ▶ Recycler les déchets électroniques

Allez à greenmanitoba.ca pour plus de renseignements.



Marche à suivre

Nous avons lancé un appel d'offre pour toutes les possibilités de collecte (allez à winnipeg.ca).

Nous écrivons un rapport dans lequel figureront :

- ▶ vos commentaires,
- ▶ le pour et le contre de chaque possibilité,
- ▶ une comparaison des prix,
- ▶ une recommandation pour la collecte.

Le Conseil municipal étudiera le rapport en janvier 2010 et pourrait :

- ▶ approuver notre recommandation,
- ▶ choisir l'une des autres propositions.